Sur les sites cinéraires privés

>> Lire l'intervention

>> Voir la vidéo

Sur les communes nouvelles et communautés de communes

>> Lire l'intervention

Rapport budgétaire sur les pouvoirs publics

>> Lire l'intervention

>> Voir la vidéo

Sur le « Conseil national de la refondation »

>> Son l'intervention

M. Jean-Pierre Sueur. Monsieur le ministre, nous ne pouvons vraiment pas souscrire à vos arguments sur le Conseil national de la refondation.

Voilà une institution dont les missions sont mal définies, pour ne pas dire indéfinies, et empiètent sur celles du Parlement, voire s'y superposent, sans même parler du Conseil économique, social et environnemental.

Monsieur le ministre, quelle est la mission qui reviendrait à cette instance et qui ne relève pas de la compétence des assemblées parlementaires ? Dites-le-nous, et nous pourrons en débattre.

On voit bien que le CNR est quelque chose de très mal défini. On ne sait même pas qui en sera membre, qui y participera ! Il s'agit de créer une sorte de brouillard insusceptible de faire avancer les choses.

Cela a été dit par tant de responsables de toute nature dans le monde social et politique que je ne comprends pas que vous vous obstiniez à donner un semblant de crédibilité à cet appareil – ce dispositif, cette instance, que sais-je – qui n'en a aucune.

Phoca PDF

Cet amendement est donc vraiment très justifié, et M. Leconte a eu grandement raison de nous le présenter

Phoca PDF